

PRESENTATION DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE CGF BOURSE

➤ FONDS COMMUN DE PLACEMENT

# Placement Croissance

*Profitez de votre épargne*

Date d'agrément de l'OPCVM par le CREPMF: 20 novembre 2012 sous le N° FCP/2012-08  
Date d'édition de la note d'information : Janvier 2013

## PRESENTATION

<b>Dénomination :</b>	FCP « PLACEMENT CROISSANCE »
<b>Forme juridique de l'OPCVM :</b>	Fonds Commun de Placement
<b>Société de gestion :</b>	CGF GESTION
<b>Dépositaire :</b>	CGF BOURSE
<b>Commissaires aux comptes :</b>	MAZARS SENEGAL

## INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION

<b>Classification :</b>	Titres du marché financier de l'UEMOA
<b>Objectif de gestion :</b>	PLACEMENT CROISSANCE est un fonds actions pouvant investir dans tous types de produits financiers dans les limites fixées par la réglementation et l'orientation de gestion.
<b>Stratégie d'investissement :</b>	<p>La stratégie d'investissement du FCP PLACEMENT CROISSANCE sera la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions et assimilés : 75% ;</li> <li>• Obligations / assimilés et autres titres à revenu fixe : 20% ;</li> <li>• Liquidités : 5%.</li> </ul> <p>Elle sera axée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la rentabilité des placements par des investissements dans des titres ou des secteurs attractifs et pérennes tout en mettant l'accent sur les valeurs de rendement qui seront, dans la mesure du possible, achetées à des cours relativement faibles.</li> <li>• la liquidité, en privilégiant les investissements dans les titres les plus liquides de la BRVM.</li> </ul>

<b>Souscripteurs concernés et profil de risque :</b>	Le Fonds est ouvert à tout souscripteur souhaitant profiter de placements offrant des rendements élevés et peu sensible aux risques inhérents à un investissement boursier.
<b>Durée minimale de placement recommandée :</b>	5 ans minimum.
<b>Politique de distribution :</b>	Les revenus du Fonds peuvent être distribués ou réinvestis dans le FCP.

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

<b>Date de clôture d'exercice :</b>	Dernier jour boursier du mois de décembre.
<b>Valeur liquidative d'origine :</b>	1 000 FCFA
<b>Périodicité de calcul de la valeur liquidative :</b>	Le calcul de la valeur liquidative est effectué quotidiennement.
<b>Conditions de souscription et de rachat :</b>	Sur la base de la valeur liquidative de référence le jour de souscription ou de rachat.
<b>Commission de souscription :</b>	0 FCFA
<b>Commission de rachat :</b>	0 FCFA
<b>Garantie de liquidité :</b>	Les parts sont cessibles à tout moment sous les conditions définies dans le règlement du fonds.
<b>Frais de gestion maximum :</b>	1,50% HT de l'actif net. Ces frais sont à la charge du Fonds Commun de Placement.
<b>Adresse de la société de gestion :</b>	CGF GESTION - 12, rue Saint-Michel, Dakar
<b>Adresse du dépositaire :</b>	CGF BOURSE - 12, rue Saint-Michel, Dakar

<b>Adresse de l'établissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats :</b>	CGF BOURSE
<b>Adresse du commissaire aux comptes :</b>	MAZARS Sénégal, Imm. Pinet Laprade – Bld Djily MBAYE- Dakar
<b>Lieu de publication de la valeur liquidative :</b>	CGF BOURSE

La présente notice d'information doit obligatoirement être mise à la disposition du public préalablement à toute souscription.

La notice d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès de CGF BOURSE.

Date d'agrément de l'OPCVM par le CREPMF: 20 novembre 2012 sous le N° FCP/2012-08  
Date d'édition de la note d'information : Janvier 2013